



Association de prévention des maladies cardio-vasculaires héréditaires

Compte rendu de l'assemblée générale ORDINAIRE Samedi 13 mai à 10h 249, rue d'en haut 60250 Thury sous Clermont

- **Présents ou représentés :**

Priscilla Marris, Violaine Saint-Salvi, Éric Paret, Michael Bulvestre par vidéo, Stéphanie Paret, François Carré, Marthe-Hélène Bernard, Gilbert Pérès.
Les fiches de présence sont signées.

- 10H : Violaine Saint-Salvi est nommée secrétaire de séance.

- **10h15 : Rapport moral de la présidente :**

Les difficultés personnelles de la présidente, ces deux dernières années, ayant largement retenti sur l'investissement, indispensable à la bonne marche de l'association et de l'étude CardioPass posent la question de l'avenir de l'association en cas d'incapacité personnelle.

Le sujet a été abordé plusieurs fois au cours de l'année avec les divers membres du conseil d'administration et tous demandent à ce que CardioPass reste une association de patients avec tous les intérêts que cela apporte dans les objectifs recherchés. Les médecins membres du conseil d'administration soutiennent nos projets et nos actions, sont de merveilleux conseils et guides, mais ne souhaitent pas intervenir directement dans les décisions de l'association.

Stéphanie Paret fait un point sur les actions menées en 2016.

- Etude CardioPass.
 - Les 2700 ECG ont été réalisés entre avril 2016 et avril 2017 grâce à un travail remarquable des infirmières scolaires et le soutien du Dr Casanoue, médecin conseil du rectorat. Les analyses sont en cours mais demandent un travail énorme de la part des médecins cardiologues hospitaliers le Pr Mauran et le Dr Lesaffre et cardiologues libéraux que nous remercions vivement. Un premier bilan sera présenté lors des conférences organisées par monsieur Puzo, PDG d'Axon' Cable à la foire de Chalons en Champagne le lundi 4 septembre à 14h30.
- CardioPass a été Initiateur de la Pose d'un défibrillateur par la mairie de Thury sous Clermont et de la formation des habitants (Environ 50 personnes) aux gestes qui sauvent grâce à Eric Paret, conseiller municipal.
- **Approbation du rapport moral à l'unanimité.**



Association de prévention des maladies cardio-vasculaires héréditaires

- **10H20 : Projets 2017 :**

- L'association CardioPass a été créée afin de mettre en place l'étude du même nom. Si l'étude CardioPass a une suite, on peut se redonner une chance de continuer. Stéphanie Paret propose de maintenir l'association telle quel jusqu'à la foire de Châlons en Champagne afin de garantir ses engagements de promoteurs vis-à-vis de ses partenaires et de faire un point ensuite.
- En fonction des résultats de l'étude, de son utilisation possible dans d'autres projets et de l'aide possible de l'association pour des projets existants un conseil d'administration sera tenu lors du congrès de cardio-pédiatrie de Montpellier en novembre pour définir précisément les objectifs.
- Autres projets :
 - Projet de travail en relation avec le Pr Rubel à Lyon
 - Programme de WE Amiens : L' AMRYC refuse de refaire les WE à Amiens alors que toute la structure est prête et que le doyen de l'université a inclus ces WE dans son programme. .. Michael Bulvestre qui est avec moi et le doyen Arnaud Jaillet à l'origine de ces WE veut les reprendre. S'il a apporté son soutien à tous les WE organisés, il refuse de laisser tomber les institutions qui se sont entièrement investies dans ce projet. Stéphanie rappelle que sa proposition d'organiser le WE d'Amiens pour L'AMRYC est restée sans réponse. Michael contacte le doyen et les enseignants de la faculté et une décision sera prise en fonction.
 - Congrès des médecins du sport à Amiens
 - Travail avec la MGEN possible grâce à l'intervention du Dr Jean-Luc Grillon et Marie Aude Meyer, infirmière conseil du rectorat que nous remercions.
- CardioPass a maintenant 2 ans. Les élections étant passées, nous allons formuler une demande d'agrément en tant qu'association de patients au ministère de la santé et au ministère de l'éducation nationale afin de pouvoir intervenir dans les établissements scolaires.

- **10h40 : Rapport financier**

- Montant de la cotisation 2018 maintenu à 20€ voté à l'unanimité.
- Budget Prévisionnel peu augmenté dans l'attente des résultats de l'étude.
- Les électrodes supplémentaires non utilisées et qui seront périmées au printemps 2018 vont être comptées et données au Pr Pierre Mauran après en avoir informé l'AMH qui les a financées.
- **Approbation du budget à l'unanimité.**
 - **10H50 : Quitus au Trésorier à l'unanimité.**



Association de prévention des maladies cardio-vasculaires héréditaires

- **11h00 : Élection du conseil d'administration et du bureau.**

- Aucun nouveau membre ne s'étant présenté au conseil d'administration, celui-ci est reconduit avec les membres de droit.
- Stéphanie Paret propose au Docteur Gilbert Pérès, Directeur honoraire du laboratoire de physiologie de l'exercice et de médecine du sport, Université Pierre et Marie Curie (UPMC), faculté de médecine site Pitié Salpêtrière, et ancien Chef du Service de physiologie et médecine du sport du Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, AP-HP, à Paris, la place de vice-président chargé de l'étude CardioPass. Celui propose que ce soit plutôt le Pr François Carré, mais François étant investigateur et ne souhaitant pas prendre de responsabilités supplémentaires, nous préférons tous que ce soit le Dr Pérès.

Il décline l'offre de remplacer Stéphanie Paret pour la gestion de l'étude CardioPass mais l'assure de son soutien et de ses conseils tels qu'il le fait avec le Pr Carré et Monsieur Puzo, président d'Axon Cable, Bruno Giacomini et Shahram Nourisadeh depuis la création de l'association CardioPass.

Sont donc élus à l'unanimité au Conseil d'Administration et au bureau :

- Stéphanie Paret, Présidente
- Gilbert Pérès, Vice-président
- Michael Bulvestre, secrétaire
- Priscilla Marris, Trésorière
- François Carré,

- **11H20 : Questions diverses.**

- Michael Bulvestre nous parle de l'étude sur le vécu des patients atteints de pathologies cardiovasculaires du Dr Pascal Amédéo. Cardio Pédiatre congénital qui organise le Congrès de cardio-pédiatrie à Montpellier et peut nous proposer un stand. Il donne les coordonnées à Stéphanie qui va le contacter.

- **Prochain conseil d'administration prévu en novembre 2017 à Montpellier**

- **12H00 : Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire**

La présidente
Stéphanie Paret

La secrétaire de Séance
Violaine Saint-Salvi